

Paris le 10 mars 2009

Communiqué de presse

Conférence de presse de l'UNPS sur la coopération interprofessionnelle

Le système de santé français est en profonde mutation et, l'examen au parlement du projet de loi hôpital, patients, santé, territoires démontre les difficultés et les divergences de chacun quant à trouver un avenir pérenne à l'un des meilleurs systèmes au monde.

L'Union nationale des professionnels de santé (UNPS), mise en place en 2004 par la loi n° 2004-810 relative à l'assurance maladie, **a un projet politique clair, issu du travail unitaire** de l'ensemble des 26 syndicats représentatifs des professions de santé libérales : médecins généralistes, médecins spécialistes, infirmiers, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, pharmaciens titulaires d'officine, directeurs de laboratoires privés, orthophonistes, pédicures-podologues, sages-femmes, orthoptistes, audioprothésistes et transporteurs sanitaires.

L'UNPS, force de propositions, a placé la coopération interprofessionnelle comme thème prioritaire : valoriser réellement et concrètement la coopération et la coordination des professionnels de santé libéraux permettant d'adapter notre système de santé actuel et démontrant la souplesse du système libéral et l'efficacité de l'offre de soins de ville.

Ce projet réaliste a été présenté et discuté au ministère de la Santé. Il apportera une réponse unitaire et attendue à l'ensemble des professionnels de santé libéraux sur le terrain.

Le Bureau de l'UNPS aura le plaisir de vous présenter et de développer ce projet à l'occasion d'une :

**Conférence de presse le jeudi 19 mars 2009 à 10 heures,
au siège de l'UNPS, 25 rue Miollis 75015 PARIS**

Pour obtenir les informations permettant l'accès à nos locaux, il est indispensable de s'inscrire auprès du secrétariat de l'UNPS (coordonnées en pied de page).

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.